

Pâturages • Warquignies • Wasmes



COLFONTAINE

Magazine

Bonnes Fêtes

SOMMAIRE

Le marché de Noël annulé!.....	7
Accès à l'Administration communale et aux bibliothèques communales.....	8
Le Christ de Petit-Wasmes déplacé.....	9
Les détecteurs de fumée.....	10
Le Règlement Général de Police, pour mieux vivre ensemble!.....	12
Pour les animaux aussi il y a des règles!.....	13
Mise à jour du logiciel eID.....	13
Campagne Iles de Paix.....	13
Retour sur la semaine de la mobilité.....	15
Colfontaine obtient le Label Commune Sportive.....	16
Un petit pas de danse?.....	16
Les Seniors toujours actifs!.....	16
Le printemps des artistes de Colfontaine.....	17
Académie : Une programmation bien chargée.....	17
Explorons l'extérieur à la crèche Les minipousses.....	18
Stage de Noël à l'accueil extrascolaire.....	18
La Maison de l'Enfance.....	19
Rétrospective de ce qui se passe dans nos écoles communales.....	20
Les enfants du CCCE ont participé à la semaine « The END ».....	23
CCCA: Inauguration de la Salle des Aînés.....	23
Le Plan de Cohésion Sociale est là pour vous.....	24
Maison de Quartier « Le Squad ».....	24
C'était la fête à la Maison de l'Eveil!.....	25
Les voyages.....	25
Nouveauté!.....	25
L'ADL de Colfontaine vous informe.....	27
Ils se sont récemment installés.....	27
Reprise des activités.....	29
Nouvelle page Facebook 2021.....	29
Animations jeunesse.....	29
Expressions bien de chez nous.....	30
Le fonds local a besoin de vous.....	30
Espace Public Numérique.....	30
Recette d'antan.....	30



Chères Concitoyennes,
Chers Concitoyens,

Comme vous, j'étais heureux de voir que la vie normale reprenait doucement son cours.

Et aujourd'hui, c'est le sentiment d'être revenu quinze mois en arrière qui prédomine. Sans qu'on la voie arriver, cette nouvelle vague dans la pandémie vient nous toucher alors qu'approche une période à laquelle nous tenons énormément : celle des fêtes de fin d'année.

Sans doute avons-nous été moins vigilants dans les gestes barrière mais aujourd'hui, le tour de vis opéré par le Comité de Concertation était indispensable.

J'aimerais donc commencer par vous rappeler à la fois l'importance de ces gestes barrière, mais aussi de la vaccination. Il reste des interrogations, je le concède, mais les chiffres montrent de manière inattaquable que c'est la solution principale à ce problème sanitaire.

Nous avons dû également nous résoudre à déprogrammer notre Marché de Noël. Je sais à quel point vous y tenez, parce qu'il est très particulier en son genre.

Et ce qui le rend particulier fait qu'aujourd'hui, il n'était pas possible de l'organiser. Nous nous en expliquons par ailleurs.

En tant qu'administration publique, nous avons un rôle d'exemple à jouer dans le respect des règles.

Le retour du télétravail obligatoire impliquera le retour des rendez-vous pour vos démarches administratives. Je vous invite, dans le respect des agents et de ceux qui attendent leur tour, à respecter les horaires qui vous sont proposés.

Au besoin, un appel pour annuler si c'est nécessaire. Mais trop souvent, lors de la vague précédente, ces rendez-vous n'ont pas été honorés.

Le respect de tout ce qui nous est, de nouveau imposé, doit être renforcé par la perspective de fêtes de fin d'année réussies, sans lockdown, comme cela risque d'arriver si la situation ne s'améliore pas.

Quelles que soient les formes que ces fêtes prendront pour vous, je vous les souhaite les plus heureuses possibles. En prenant soin de vous, comme des autres...

Luciano D'Antonio
Votre Bourgmestre

▶ À VOTRE SERVICE



Luciano D'ANTONIO

Bourgmestre

Gestion des Ressources Humaines,
Communication

Tél.: 065 88 73 02

dantonio.luciano@colfontaine.be

Les permanences du Bourgmestre

Les sollicitations étant de plus en plus nombreuses, le Bourgmestre ne reçoit plus désormais que sur rendez-vous. Pour vous inscrire à l'une de ses permanences, vous pouvez contacter son chef de cabinet au 065/88.73.02 ou par mail auprès de dufertg@colfontaine.be.



Francis COLLETTE

1^{er} Échevin

Enseignement, Culture, Lecture publique,
Enseignement artistique et Civisme

Tél.: 0498 93 73 05

francis.collette@colfontaine.be

*Permanences: mardi 17h - 18h30 sur rendez-vous
au 065 88 73 54*



Martine HUART

4^e Échevine

Santé, Maison de l'enfance, Petite Enfance,
Extrascolaire, Plaines de jeu et Bien-être Animal

Tél.: 0475 34 79 37

martine.huart@hotmail.com

sur rendez-vous



Karim MARIAGE

2^e Échevin

État-Civil, Population, Sports, Seniors, Mobilité,
Conseil Consultatif des Aînés

Tél.: 0477 80 65 13

karim_mariage@hotmail.com

*Permanences: jeudi: 13h30 - 15h30
sur rendez-vous: pour la mobilité: 065/88 73 84
Pour les Sports: 065/88 74 52*



Giuseppe LIVOLSI

5^e Échevin

Finances, Développement local, Plan de
cohésion sociale, Prévention, Jumelage

Tél.: 0477/59 15 70

giuseppe.livolsi@colfontaine.be



Mathieu MESSIN

3^e Échevin

Cadre de Vie, Conseil Consultatif des Enfants,
l'Environnement, Fêtes et Cérémonies,
Logement, Travaux et Urbanisme

Tél.: 0471/98.53.56

mathieu.messin@colfontaine.be

*Permanences sur rendez-vous
tous les mercredis de 9h à 10h.*



Sylvie Muratore

Présidente du CPAS

Tél : 0477/5285 53

sylvie.muratore@colfontaine.be

*Permanences les lundi et le vendredi
de 9h à 12h.*

Place de Pâturages (CPAS)

EDITEUR RESPONSABLE

ADMINISTRATION COMMUNALE DE COLFONTAINE

Place de Wasmes, 22 à 7340 COLFONTAINE

065 887 340

IMPRESSION ET PUBLICITÉS

Daniel GRASSELLI • 0475 814 526

GRAPHISME ET MISE EN PAGE

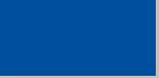
Gautier Debrue • 0474 654 451

NOMBRE DE TIRAGE

10.000 exemplaires

Les horaires des Services communaux

	Matin	Après-midi
Lundi	9h à 12h	
Mardi	9h à 12h	17h à 19h
Mercredi	9h à 12h	14h à 16h
Jeudi	9h à 12h	
Vendredi	9h à 12h	





▶ Le marché de Noël annulé!

C'est la mort dans l'âme que cette décision a été prise! Depuis des semaines, de nombreux services communaux œuvraient ensemble à l'organisation du marché de Noël. C'était une joie pour chacun de retrouver ce rendez-vous qui avait tant manqué l'année dernière. Mais l'évolution de la situation sanitaire a, peu à peu, eu raison de l'enthousiasme pour laisser place aux doutes.

Notre marché de Noël est un événement entièrement dédié aux enfants. Respecter la distanciation sociale lors des parades, dans la maison du Père Noël ou dans le chapiteau pour les chorales est pratiquement impossible. L'application du CST et le respect du port du masque auraient freiné plus d'un visiteur.

Prendre la décision d'annuler n'a pas été simple. Mais il est du devoir de notre administration de privilégier la santé et la sécurité des citoyens, mais aussi des membres de son personnel.

Nous sommes conscients de la déception que cela engendre. Mais si cela permet à chacun de pouvoir passer des fêtes de fin d'année en famille, cela en vaut vraiment la peine!



► Accès à l'Administration communale et aux bibliothèques communales.

Au vu de l'évolution de la crise sanitaire et suite au comité de concertation de ce 17 novembre, **les bibliothèques communales seront accessibles uniquement sur rendez-vous dès ce samedi 20 novembre.**

Les services de l'Administration communale seront accessibles uniquement sur rendez-vous dès ce lundi 22 novembre. Cette décision a pour but d'éviter une trop grande concentration de gens dans les files d'attente. La préoccupation première de l'Administration étant évidemment de protéger au mieux ses citoyens ainsi que les membres de son personnel.

Les rendez-vous se prennent par téléphone :

Service Population

L'accès aux guichets population est réservé à la demande et à la reprise de documents d'identité : cartes d'identité et passeports.

La prise de rendez-vous se fait via le 065/887340.

Toutes les autres démarches (changement d'adresse, composition de ménage...) doivent se faire par courrier (à déposer dans la boîte aux lettres de l'administration communale ou par voie postale - 22, Place de Wasmes - 7340 Colfontaine) ou par mail à service.population@colfontaine.be. Ces demandes doivent impérativement être accompagnées d'une photocopie ou d'un scan recto-verso de la carte d'identité du demandeur.

Afin de faciliter votre demande, vous trouverez ci-dessous les infos utiles :

Procédure pour une demande de changement d'adresse :

- Êtes-vous seul à changer d'adresse ?
- De quelle commune venez-vous ?



- Quelle est votre nouvelle adresse ?
- Êtes-vous déjà installé à la nouvelle adresse ?
- Avez-vous rejoint quelqu'un qui y habite déjà ?
- Quel est le lien de parenté avec cette personne ?

Procédure pour une demande d'autorisation parentale

- Quel est le nom de l'enfant mineur ?
- Dans quel pays va-t-il ?
- Quelle est la date de départ de son voyage ?
- Quelle est la date de retour de son voyage ?
- Quel est le nom de la personne ou de l'organisation qui l'accompagne ?

Procédure pour introduire une déclaration de perte

- Nom et Prénom
- Date de naissance
- Adresse

Numéros d'appels des autres services communaux :

- Etat-Civil (naissances, décès, mariages,...) : 065/88.73.40
- Permis de conduire-Casier judiciaire : 065/88.73.40
- Agence de Développement Local : 065/88.73.18
- Urbanisme/ Logement : 065/88.73.86
- Travaux : 065/887496
- Finances (taxes) : 065/88.74.24
- Service Culture, Fêtes et Cérémonies : 065/35.36.26
- Guichet social (PCS) : 065/ 88.73.80
- Service prévention : 065/ 88.73.65

Nous vous rappelons qu'une **grande majorité des démarches administratives peuvent s'effectuer via les téléservices** en cliquant sur le lien suivant : <https://colfontaine-citoyen.lescommunes.be>

Merci de votre compréhension

► Le Christ de Petit-Wasmes déplacé

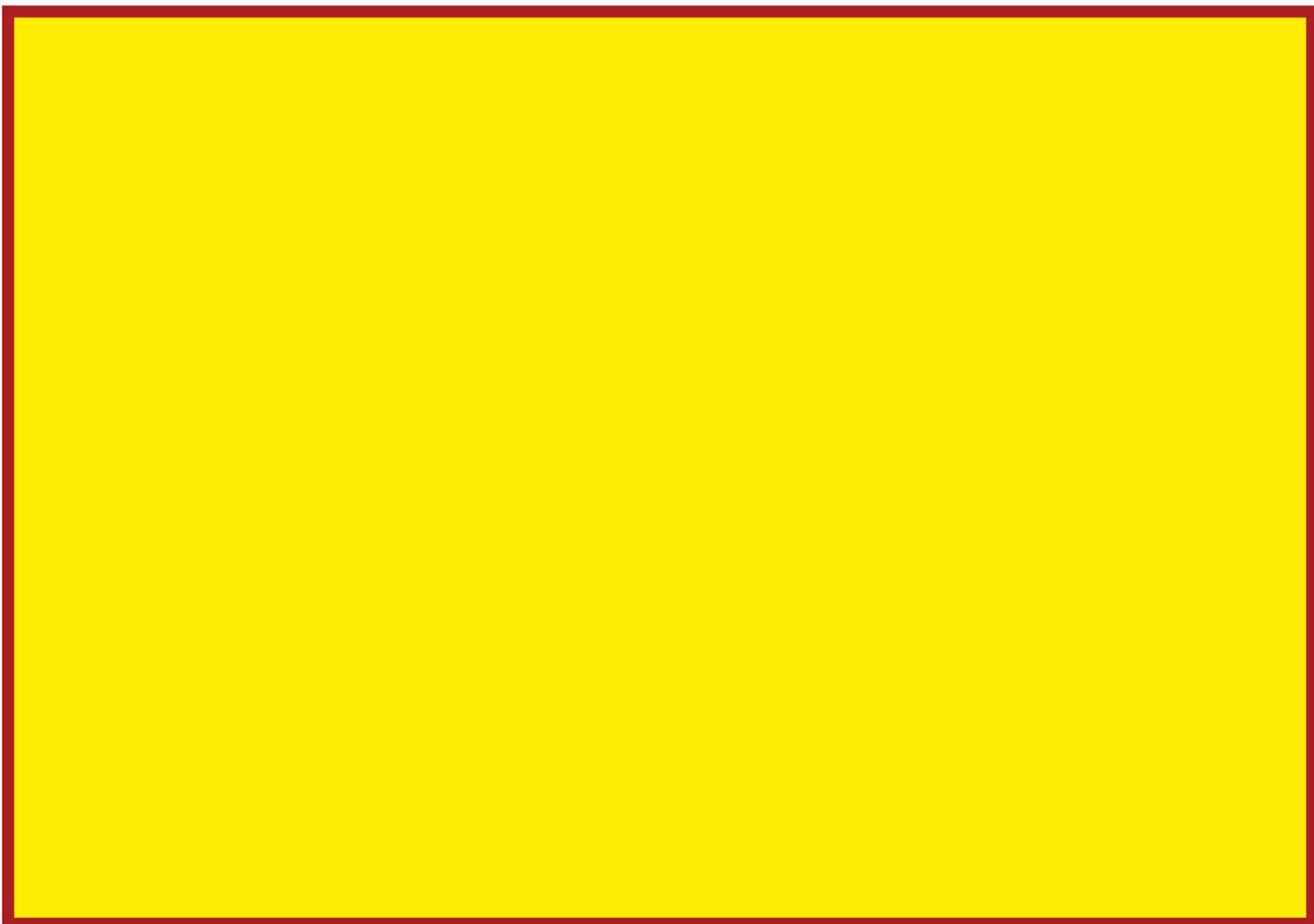
Désacralisée et vendue il y a plusieurs années, l'Eglise de Petit-Wasmes a fait l'objet de nombreux débats ces derniers mois. C'est plus précisément la statue du Christ trônant au pied de l'édifice qui était au centre de toutes les attentions.

En effet, cette statue était vouée au mieux à être vendue, au pire à disparaître.

En mai dernier, divers intervenants ont été rassemblés par l'Administration Communale afin de trouver une solution pour préserver ce monument emblématique de Petit-Wasmes. C'est ainsi que le propriétaire de l'Eglise a fait don du Christ au Baron Duesberg. Ce dernier s'était engagé à fournir les moyens nécessaires afin de déplacer l'imposante statue et à la replacer sur le territoire communal. La Fabrique d'Eglise Notre-Dame à Wasmes avait, quant à elle, marqué son accord pour que le Christ soit placé au pied de son Eglise.

C'est donc chose faite!

Pas de photos????





► Les détecteurs de fumée : une obligation qui peut vous sauver la vie !

Avec l'arrivée de l'hiver, on a tous tendance à allumer des petites lampes, des bougies, un feu dans la cheminée... Autant de risques supplémentaires d'incendie malheureusement. Alors, mieux vaut prévenir que guérir !

Chaque année, des personnes perdent la vie dans un incendie.

Plus vite un incendie est découvert, plus grandes sont les chances d'y survivre et d'en limiter les dégâts. A peu près la moitié des incendies domestiques sont des petits feux à combustion lente, sans flammes visibles. Pourtant, ces feux à combustion lente dégagent beaucoup de fumée toxique, raison pour laquelle ils font le plus de victimes. Les détecteurs de fumée sont essentiels et indispensables car ils permettent de réagir au plus vite à un incendie. Depuis 2006, la Wallonie impose la présence de détecteurs de fumée dans tous les logements. L'appareil doit être certifié par un organisme reconnu par le Gouvernement (NBN EN 14604, marquage CE ou BOSEC).

Quel est le coût d'un détecteur de fumée ?

De 10 à 100€

C'est le propriétaire du logement qui doit prendre en charge le coût d'achat, d'installation et de remplacement des détecteurs.

Où les installer ?

Chaque niveau de l'habitation doit comporter un détecteur, dans les halls et couloirs

Par contre, il ne faut pas en placer ni dans la cuisine, ni dans la salle de bains ou le garage : ils risqueraient de se déclencher à cause des fumées ou des vapeurs.

Les détecteurs se placent au plafond et à une distance de 30 cm des coins.

Combien ?

Dans le cas d'une maison :

- 1 détecteur par niveau de vie
- 2 détecteurs si la superficie du niveau est supérieure à 80 m²

Dans le cas d'un appartement :

- 1 détecteur si la superficie du logement est inférieure à 80 m²
- 2 détecteurs si la superficie du logement est supérieure à 80 m

Quel entretien ?

- Ne jamais retirer la pile ou la batterie pour l'utiliser dans un autre appareil ou lorsque l'on fume dans le logement
- Tester régulièrement le détecteur
- Dépoussiérer ou aspirer régulièrement le détecteur
- Il appartient à l'occupant d'entretenir les détecteurs et de prévenir le propriétaire sans délai en cas de dysfonctionnement.

Quel est la durée de vie d'un détecteur ?

La durée de vie d'un détecteur de fumée est de 10 ans.

Infos : service logement - 065/88.73.86 ou par e-mail : olivier.daumerie@colfontaine.be



► Le Règlement Général de Police, pour mieux vivre ensemble!

Le Règlement Général de Police (RGP) permet aux 5 communes de la Zone de Police Borraine de lutter plus rapidement et plus efficacement contre la petite criminalité, contre certains troubles à la propreté, à la salubrité, à la sécurité et à la tranquillité publiques ou contre les dérangements publics sur leur territoire. Toutes ces petites infractions qui peuvent réellement gêner la vie...

Ce règlement prévoit le système des sanctions administratives communales (SAC). Grâce à lui, les comportements peu graves mais qui sont perçus dans la vie quotidienne comme particulièrement dérangeants peuvent être réprimés. Cela réduit également le sentiment d'impunité qui peut être présent chez le citoyen, les services de police, l'auteur ou la victime d'une infraction.

En matière d'environnement, de nombreuses infractions peuvent être constatées et réprimées par des SAC. Pour éviter cela, voici un petit rappel de quelques articles du RGP...



Article 6: Il est interdit sur le territoire d'émettre tous bruits, tapages diurnes ou nocturnes émanant de propriétés privées ou de véhicules, de nature à troubler la tranquillité des habitants...



Article 9: l'utilisation d'engins à moteurs (tronçonneuses, tondeuses à gazon, motoculteurs, débroussailluses, ...) est interdite en semaine de 21h00 à 7h00 sauf pour certains professionnels.

Le dimanche et jours fériés, l'utilisation de ces engins est autorisée de 10h00 à 13h00.



Article 43: Tout occupant d'un immeuble doit veiller à ce que le trottoir bordant cet immeuble soit dégagé ou rendu non glissant et

ce, sur un espace suffisant permettant le passage des usagers en toute sécurité. La neige doit être déposée en tas au bord du trottoir et ne peut être jetée sur la chaussée. Les avaloirs d'égouts et les caniveaux doivent rester libres.



Article 54: Le propriétaire ou l'occupant d'un immeuble doit veiller à ce que les plantations soient taillées de telle façon qu'aucune branche/

plantation:

- ne masque la signalisation routière, l'éclairage public quelle qu'en soit la hauteur.
- ne déborde sur les propriétés voisines;
- ne déborde sur le trottoir, à moins de 2,5 mètres au-dessus du sol;
- ne déborde sur la voie carrossable y compris l'accotement, à moins de 4,5 mètres au-dessus du sol;



Article 56: Les dépôts ou les placements, à une fenêtre ou toute autre partie de construction, de tout objet susceptible de nuire sur la voie publique, sans que des mesures de protection ap-

propriées soient prises, sont interdits.



Article 88: Les trottoirs et accotements des immeubles habités ou non doivent être entretenus et maintenus en état de propreté. Ces obligations comprennent notamment le nettoyage des filets d'eau ainsi que la destruction de l'ivraie (ivraie = les mauvaises herbes telles qu'orties, chardons, camomilles sauvages, dents de lion, chiendent, liserons, etc).



Article 96: Les sacs poubelles ne peuvent être placés sur la voie publique que la veille du jour du ramassage, après

18 heures, quand celui-ci a lieu le matin ou le jour du ramassage lorsqu'il a lieu le soir...

«NB: A Colfontaine, les sacs poubelles doivent donc être déposés le mercredi après 18h pour le ramassage du jeudi matin. Pour toutes informations complémentaires (Quels sont les sacs à sortir cette semaine? Quand aura-lieu la collecte lors d'un jour férié?, ...) Veuillez consulter le site et/ou calendrier Hygea (<https://www.hygea.be>)



Article 97: Les riverains doivent déposer les sacs poubelles devant l'immeuble qu'ils occupent, à l'alignement des

propriétés, de manière à ne pas gêner la circulation et à être parfaitement visibles de la rue...

Article 100: Si pour quelque raison que ce soit, le ramassage n'a pas été effectué, les sacs poubelles, encombrants et d'une manière générale, tous déchets placés à l'enlèvement, devront être retirés, au plus tard dans les 12 heures...

Retrouvez l'intégralité du RGP sur <https://www.policeborraine.be/Police-Borraine/le-reglement-general-de-police/>

► Pour les animaux aussi il y a des règles !

De même que pour l'environnement, le RGP régit également la possession d'animaux. Voici un petit rappel des droits et devoirs des propriétaires d'animaux



Article 111: Le responsable d'un chien doit faire identifier et enregistrer celui-ci avant l'âge de 8 semaines et déclarer auprès de l'administration communale toute possession d'un chien considéré comme potentiellement dangereux*.

Article 112: Le port de la laisse est obligatoire pour n'importe quel chien, dans



obligatoirement porter une muselière (non blindée) sur la voie publique...



nécessaires destinées au respect de la

propreté des trottoirs, parcs, squares et autres lieux publics ainsi que les espaces privés accessibles au public qu'il fréquente en compagnie de son animal.

Article 120: Le propriétaire, gardien ou détenteur d'un animal doit, de manière permanente, prendre toutes les mesures

nécessaires destinées au respect de la

Article 124: Il est interdit de distribuer de la nourriture sur la voie publique lorsque cette pratique favorise la fixation de colonies d'oiseaux errants tels que pigeons et autres espèces d'oiseaux (canards, poules d'eau, cygnes etc.) ainsi que leur multiplication de même que l'installation et la prolifération d'autres animaux tels que notamment les chiens et les chats.

* Par « chien potentiellement dangereux », il faut entendre tout chien qui, soit par manque de surveillance de son responsable, soit par la volonté du responsable, soit pour toute autre raison, intimide, incommode, porte atteinte à la sécurité publique, à la liberté de circulation des personnes et aux relations de bon voisinage.

► Mise à jour du logiciel eID

Si l'on souhaite utiliser des applications en ligne au moyen de la carte d'identité, cela nécessite une mise à jour du logiciel de lecture de la carte.

Afin de ne pas être confronté à un problème de lecture de votre nouvelle carte, nous vous invitons à procéder à la mise à jour du logiciel eID sur le site dédié à l'eID : <https://eid.belgium.be/fr>

La mise à jour de l'application "eID Viewer" se fait aussi via ce site. Cette application vous permet de changer vous-même votre code Pin et de vérifier la validité des certificats se trouvant sur votre carte. Le certificat Authentification vous donne accès aux applications et le certificat Signature vous permet de signer des documents de manière électronique.

Vous utilisez votre carte eID en ligne ?



Téléchargez la dernière version du logiciel eID sur eid.belgium.be

ibz.be

Vie pratique

► Campagne Iles de Paix

Chaque année, Iles de Paix organise sa campagne de récolte de fonds et de sensibilisation au profit de projets d'agriculture familiale durable qui permettent à des milliers de familles d'agricultrices et d'agriculteurs en Afrique et en Amérique du Sud d'améliorer leurs conditions de vie.

La campagne se tiendra du 1^{er} décembre 2021 au 1^{er} avril 2022. Les bénévoles quant à eux se mobiliseront sur la voie publique, principalement les 14, 15 et 16 janvier 2022.

Environ 40.000 bénévoles vendent ces objets en Wallonie et à Bruxelles. Les acheteurs sont cinq fois plus nombreux encore. C'est dire le soutien populaire de cette opération.

Réservez-leur un bon accueil!



PUB

► Retour sur la semaine de la mobilité

Du 16 au 22 septembre dernier, la commune de Colfontaine organisait sa semaine de la mobilité. Diverses actions étaient proposées...

La semaine s'est ouverte par une conférence-débat avec Monsieur «Enquêtes» de RTL-TVI, Bertrand Caroy. Le Premier Inspecteur de la Zone Boraine de police, nous a fait le plaisir de disserter sur les différents aspects de la sécurité routière.

Les jours suivants, quatre balades organisées en collaboration avec le Conseil Consultatif des Aînés de Colfontaine se déroulaient dans plusieurs endroits de la commune.

Le dimanche matin, c'était balade familiale à vélo. Le soleil était de la partie ...

Une cinquantaine de courageux s'étaient rassemblés sur l'esplanade de l'Espace Magnum.

Et pour clôturer la semaine, une animation-initiation «trottinette électrique» était organisée le lundi.

Beaucoup d'enthousiasme et de bonne humeur étaient au rendez-vous.

Enfants comme adultes ont pu apprécier cette nouvelle forme de mobilité douce.

Enfin, soulignons que notre commune a obtenu la deuxième place au Défi Mobilité organisé par le SPW!



► Colfontaine obtient le Label Commune Sportive

La Commune de Colfontaine a reçu il y a peu le Label Commune Sportive. Ce label, attribué par la Fédération Wallonie Bruxelles, est valable 3 ans.



Une procédure de sélection rigoureuse mise en œuvre par le personnel des Centres de Conseil du Sport de l'Adeps, appuyé par l'Union des Villes et Communes de Wallonie et par le Centre d'Expertise Juridique de la FWB, a pris en compte plusieurs critères :

- la diversité des activités sportives proposées ;
- le souci de la mise en avant des clubs ;
- la prise en compte de l'accessibilité pour tous les citoyens (hommes, femmes, enfants, aînés, personnes porteuses de handicap, personnes socialement isolées, etc.) ;
- la valorisation des infrastructures sportives, tant intérieures qu'extérieures ;
- les initiatives communales permettant d'améliorer leur plan de mobilité douce pour accéder aux activités sportives.

Ce label récompense donc la visibilité des offres sportives proposées aux citoyens et distingue les communes qui mènent une politique de développement du sport particulièrement dynamique et inclusive. Belle récompense donc pour notre commune qui offre un beau panel d'activités à ses citoyens.



► Un petit pas de danse ?

Vous avez envie de passer une après-midi festive autour d'un morceau de tarte et d'un bon verre ? Rejoignez les seniors de Colfontaine pour leur traditionnel thé dansant. Pour ne pas faillir à la tradition, ce sont Jo scinta et Claudy Mahieux qui animeront l'évènement.



Rendez-vous donc le jeudi 10 mars 2022 de 15h à 19h à l'Espace Magnum.

Renseignements réservations : Service Seniors : 065/88.74.53

Date limite d'inscription : lundi 7 janvier 2022

► Les Seniors toujours actifs !

Voici quelques activités destinées aux seniors de Colfontaine :

Cours de self défense

Le mercredi de 9h à 10h au complexe sportif A. Delette.

Renseignements au Service des Seniors : 065/887 453.

Module d'ateliers scrapbooking

Dès janvier 2022, de 9h à 12h00 réparti sur 4 dates : les lundis 21 février, 28

mars, 26 septembre, 12 décembre. Ceux-ci se dérouleront à la salle des Aînés, rue du Pont d'Arcole. Le nombre de places est limité et la réservation obligatoire auprès du service des seniors : 065/887 453.

Atelier tricot

Dès le 10 janvier 2022, les vendredis de 10h00 à 12h00 à la salle des Aînés, rue du Pont d'Arcole, réservation souhaitée au service des seniors : 065/887 453.

► Le printemps des artistes de Colfontaine

Exposition biennale "Le printemps des artistes de Colfontaine" le week-end des samedi 19 au dimanche 20 mars 2022 de 10 h à 18 h à la salle culturelle - Place du Peuple, 3 à 7340 Colfontaine.

Le vernissage est le vendredi 18 mars 2022 à 19 h.

Des artistes, de l'entité de Colfontaine ou amis de Colfontaine, amateurs, débutants ou confirmés, souhaitent exposer et partager leur travail avec le public.

Différentes techniques artistiques sont représentées (aquarelle, céramique, peinture à l'huile, broderie d'art, sculpture, dessin...). Une exposition dont les maîtres mots sont: diversité, créativité et originalité.

Venez découvrir, encourager et rencontrer nos artistes.

Une initiative de l'Echevinat de la culture, en vue de promouvoir les artistes de Colfontaine et toutes les disciplines artistiques.



Pour plus de renseignements: service culture au 065/ 35.36.26. - service.culture@colfontaine.be ou rue des Alliés, 84 7340 Colfontaine.

► Académie : Une programmation bien chargée

Après deux années de restrictions Covid, les cours à l'académie reprennent enfin des couleurs!

Parallèlement à la réouverture du secteur culturel, plusieurs événements sont déjà programmés:

Le 15 octobre dernier, les élèves du cours d'histoire de la musique et du cours de théâtre ont assisté à une présentation pédagogique du « Bourgeois gentilhomme » en collaboration avec le Centre culturel.

Les 10, 11 et 12 décembre: la classe de Théâtre de Rosario Amedeo participera à « My little Italie » à la Maison Folie à Mons: ambiance années 50, gastronomie et cinéma au programme.

Le samedi 18 décembre: l'académie sera au rendez-vous du concert de l'Ensemble instrumental de Colfontaine à la salle culturelle.

Le dimanche 30 janvier 2022, les Muppets de l'académie vous invitent à leur show pour leur spectacle annuel.

Le 12 mars 2022, les classes de piano seront représentées au Festival international de piano de Quaregnon.



► Explorons l'extérieur à la crèche Les minipousses

Les recherches actuelles montrent les bienfaits, notamment sur la santé des jeunes enfants, de passer régulièrement du temps à l'extérieur en contact avec un environnement naturel.

D'année en année, les enfants nous montrant la voie à suivre, les activités extérieures à la crèche se sont faites



plus régulières pour, finalement, devenir indispensables... même par temps maussade!

Toujours en recherche d'un accueil de qualité, au regard des recommandations de l'ONE, c'est naturellement que, cette année, l'équipe des Minipousses a choisi pour les journées pédagogiques, le thème suivant: «Vitamine Verte: la nature s'invite dans nos milieux d'accueil.»

L'objectif est de repenser l'aménagement du jardin pour qu'il soit attrayant tant pour les puéricultrices que pour les enfants et leurs parents.

Le plaisir d'explorer l'extérieur s'inscrit dans un lien indispensable avec l'adulte qui, par sa confiance et son accompagnement, invite les enfants à bouger, manipuler, grimper, découvrir et respecter leur environnement.



► Stage de Noël à l'accueil extrascolaire

Cette année encore, le service de la Petite Enfance accueille vos enfants pour des moments magiques lors des congés scolaires de Noël.

Ce stage se déroulera du lundi 27 au vendredi 31 décembre 2021 à la rue Louise Michel, n° 12.

Les journées des enfants de 2 ans et demi à 11 ans seront partagées entre bricolages, jeux de société, lecture de contes... dans une ambiance féerique, avec une équipe dynamique.

Une inscription préalable est obligatoire par téléphone au 065/677735 (de 15h à 19h).

Les maisons d'enfants

Dès l'âge de 18 mois, vos bambins sont accueillis dans les différentes maisons

d'enfants de 9h à 12h30 et sur le site de la rue Louise Michel de 8h à 17h.

Les maisons d'enfants «Les P'tits loups» se situent:

- À l'école Emile Genin
- A l'école Arthur Nazé
- A l'école Achille Delattre
- A l'école du Quesnoy
- A l'école baille cariotte

Une collaboration entre les classes maternelles et les maisons d'enfants permet un meilleur passage de vos enfants chez les grands.

Ainsi, à l'école Arthur Nazé, les

accueillantes ont été invitées à participer aux divers thèmes vus en première maternelle.

Comme le thème du hibou: les enfants ont eu l'occasion de rencontrer un bébé hibou et de faire différentes activités autour de ce thème.

Que c'est chouette de devenir grand!



► La Maison de l'Enfance

La Maison de l'Enfance a le plaisir de vous accueillir à nouveau au sein de ses locaux après de nombreux mois de mise en veille à la suite de la crise sanitaire.

Début septembre, les enfants ont pu profiter d'une balade au bois de Colfontaine mais aussi de diverses activités mises en place avec la collaboration de l'ONE.



Dans le cadre de la campagne de sensibilisation «Bouger, c'est la santé!», un parcours vitaminé a été organisé en partenariat avec l'observatoire de la Santé. Heureusement, le soleil était au rendez-vous!

Les activités à venir:

Outre les consultations ONE, les dépistages visuels, bien d'autres activités gratuites seront organisées prochainement.

«La féerie de Noël» se déroulera à l'Ecole du Quesnoy, le 22 décembre. Les enfants pourront profiter d'un spectacle de marionnettes «Le Castellet à histoires». Inscriptions obligatoires au 065/ 46 57 09

Le traditionnel bal de Carnaval aura lieu le 2 mars à l'Ecole Achille Dieu. Inscriptions obligatoires au 065/ 46 57 09

Sans oublier, les activités en petits groupes:

Histoires minuscules pour petites oreilles minuscules: le 15 décembre à 10h, pour les enfants de 6 mois à 2,5 ans. En partenariat avec les bibliothèques de Colfontaine.

Inscriptions obligatoires au 065/ 46 57 09

Ateliers de musicothérapie: les 2^e et 4^e jeudis du mois à 14h, destinés aux enfants de 6 mois à 24 mois.

Inscriptions obligatoires au 065/ 46 57 09

Yoga enfants-parents: cet atelier permet aux parents de créer un lien avec leur enfant. Les mercredis 15 décembre, 12 janvier, 25 janvier de 14h à 15h.

Les ateliers «récréa-signes» reprendront à partir de janvier 2022 de 9h30 à 10h15: activité de communication signée parents/enfants avec un professeur de langue des signes et le personnel du service d'aide précoce de Triangle Wallonie.

- de 10h15 à 12h00: verbotonale et psychomotricité pour les enfants. Cours de langue des signes (LSFB) pour les adultes.

Des ateliers cuisines seront bientôt mis en place.

Pour tous renseignements et inscriptions s'adresser à la Maison de l'Enfance, 132, rue de l'Eglise 7340 Colfontaine. - Tél: 065/46 57 09 - Mail: pascaline-depues@colfontaine.be - Maison de l'Enfance de Colfontaine

► Rétrospective de ce qui se passe dans nos écoles communales.

A l'école de la Rampe Anfolette, Pas toujours facile la géométrie et la conception des solides. C'est en manipulant que l'on voit les solides autrement.



En automne, on récolte le maïs et qu'en fait-on??? De délicieux pop-corn! Super chouette, super bon!!!

Les enfants de l'école Baille Cariotte se sont régales !



Récoltes dans le jardin de l'école A. Dieu et dans le parc



A la découverte des abeilles pour les maternelles de l'école Libiez. Les enfants se sont rendus chez Meliflore à Erquennes pour explorer le monde des abeilles.



par le biais du numérique, les élèves de l'école A. Delattre s'exercent. en orthographe. Par la coopération et à l'aide d'images, les enfants ont effectué la classification des animaux.





Pour les maternelles de **l'école du Quesnoy**, c'est un voyage de rentrée à Pairi Daiza qui a émerveillé les enfants.



À l'école du Cambry, en P1, on apprend de façon ludique en utilisant le numérique. Les élèves de P6 ont réalisé deux maquettes qui serviront de support à deux leçons de sciences pour les P5 et les P6. Ils ont suivi le mode d'emploi et ont élaboré un modèle de la forêt ainsi qu'une représentation d'une dent. Un bel exercice de lecture et de logique.



Rendez-vous chez les maternelles de **l'école A. Nazé** avec chouettes et hiboux, les classes primaires en profitent pour poser leurs questions et prendre la pose..



Les élèves de M2/M3 de **l'école Emile Genin** sont partis à la découverte des différentes espèces de poissons au magasin Arowana Aquarium Concept à Quaregnon. Des professionnels expérimentés ont répondu aux questions des élèves et ils ont acheté un poisson.



Pour Halloween, les petits de **l'école Busieau** se sont appliqués sur le dénombrement des citrouilles pendant que leurs camarades d'accueil s'essayaient à la reconstitution de celles-ci. En P5-P6, on expérimente en manipulant les leçons de grammaire.



► Les enfants du CCCE ont participé à la semaine « The END »

Dans le cadre de la semaine « The End » (Eau-Nature-Déchets), les enfants du CCCE ont réalisé et placé des panneaux pour sensibiliser tout à chacun à l'environnement et à sa préservation.



► CCCA: Inauguration de la Salle des Aînés

L'Administration communale a mis à disposition du CCCA une salle située au sein du Carré communal Yvon Biefnot (rue du Pont d'Arcole). Cette mise à disposition et la fin du confinement, jointe à la fin du confinement ont permis le lancement des Commissions chargées d'étudier et transmettre au Collège des propositions visant à promouvoir le confort de vie des aînés de Colfontaine. Pour rappel, la population « senior » est invitée à faire connaître au CCCA toute idée allant dans ce sens. Elles peuvent être adressées par écrit au Secrétariat du Conseil Consultatif des Aînés, 14, rue du Pont d'Arcole à 7340 Wasmes ou par e-mail (service.culture@colfontaine.be). Elles seront prises en compte pour autant qu'elles soient constructives.

Le groupe « Marcheurs et Promeneurs Seniors de Colfontaine » a pris part à deux projets communaux :

La semaine de la Mobilité: balades-découverte des sentiers et ruelles le samedi 19 septembre.



La Semaine de la propreté: en collaboration avec Be WaPP (Wallonie plus propre): ramassage de débris dans la Forêt de Colfontaine le lundi 27 Septembre.



À noter que ce groupe, enrichi de participants issus d'entités voisines, organise chaque lundi des balades dans le Bois de Colfontaine (parcours et rythmes adaptés). Rendez-vous à l'entrée du bois côté « Tour du Lait Buré » à 14h00. Invitation à tous les aînés.

► Le Plan de Cohésion Sociale est là pour vous

Créé en 2009, le Plan de Cohésion Sociale (PCS) de Colfontaine propose diverses aides aux citoyens...

L'alphabétisation

Depuis quelques mois maintenant le PCS et le CPAS organisent en collaboration avec lire-et-écrire Centre-Mons-Borinage une formation en alphabétisation à raison de deux fois par semaine les mardis et jeudis de 9h à 12h. Celle-ci est gratuite et se déroule à la Maison de l'Emploi de Colfontaine.

L'alphabétisation c'est apprendre à lire, écrire et calculer

L'alphabétisation s'adresse à toute personne adulte ne maîtrisant pas, et ce dans aucune langue, les compétences correspondant au niveau de fin d'étude primaires.

Il s'agit toujours d'apprendre à lire pour: aider les enfants, trouver du travail, sortir de chez soi, se débrouiller seul, mieux comprendre ce qu'il se passe autour de soi, ...

En apprenant à lire, écrire et calculer à partir de situations problèmes concrètement rencontrées et des documents reçus, la formation permet de renforcer l'autonomie et la confiance en soi.

N'hésitez donc pas à contacter le guichet social 065/887380 ou le 064/311 880 (lire-et-écrire Centre-Mons-Borinage)

D-Pause :

Vous traversez une période difficile, ou vous avez vécu une expérience personnelle très pénible?

Vous avez l'impression de commettre souvent les mêmes erreurs, vous doutez et manquez de confiance en vous?

Vous vous sentez triste, ou vous êtes souvent aux prises avec de l'anxiété et/ou de la colère?

Vous rencontrez des problèmes relationnels avec vos proches ou avec des personnes de votre entourage?

Vous êtes souvent stressé ou vous vivez avec des peurs excessives (phobies, attaques de paniques, crises d'angoisses)?

Vous vous posez des questions sur votre consommation ou envisagez d'arrêter de consommer une substance qui vous nuit?

Si la réponse à l'une ou plusieurs de ces questions est oui, alors, c'est peut-être le bon moment pour consulter un psychologue...

Avec le projet «D-Pause», le plan de cohésion de Colfontaine vous propose

- Une aide psychologique de première ligne
- Un accompagnement psychologique des personnes dépendantes (alcool, drogues, médicaments)

Les CONSULTATIONS sont GRATUITES

Renseignements et contacts:

Plan de cohésion sociale/D-PAUSE

Sophie Viseux-Psychologue

Rue du Pont d'Arcole, 14

7340 Colfontaine

065/887364

L'atelier réparation de vélo

Un pneu crevé, un dérailleur défectueux, des freins en mauvais état? La Maison de Quartier «le Squad» met à disposition des citoyens, dans une ambiance conviviale, un atelier réparation vélo chaque mercredi matin sur rendez-vous. Aidé par un professionnel, le but est d'apprendre les bases pour réparer en toute sécurité son vélo afin de devenir autonome. Ces ateliers seront encadrés par des éducateurs, les réparations sont gratuites, seules les pièces sont payantes (petits prix). Venez nombreux.

**Contact : Plan de cohésion sociale/Maison de quartier
le Squad 065/887367**

► Maison de Quartier « Le Squad »

Depuis plus d'un an maintenant, la maison de quartier «Le Squad» développe un garage solidaire dont le principe est d'offrir au public un lieu adapté (atelier avec fosse) afin de réaliser l'entretien de son véhicule soi-même accompagné par un bénévole expérimenté. L'objectif étant de prodiguer des conseils utiles permettant d'acquérir l'expérience nécessaire facilitant une certaine autonomie.

L'atelier est accessible gratuitement sur rdv au 065/63.38.86 ou 0498/93.73.25.

Les pièces de remplacement étant à charge du propriétaire du véhicule.



► C'était la fête à la Maison de l'Eveil !

Toute l'équipe de la maison de l'Eveil était impatiente de retrouver son public. Ce fut chose faite le dimanche 17 octobre dernier ! C'est à cette date que la Maison de l'Eveil organisait sa pendaison de crémaillère. Et le public a répondu présent : certains visages étaient familiers mais de nouvelles têtes ont également fait leur apparition..

Merci à tous d'avoir été présents.



Nouveauté! Inscription aux activités en ligne

Rendez-vous sur le site internet www.maison-veil.be pour découvrir toutes les activités auxquelles il est toujours possible de participer !

Et pour les Colfontainois qui attendent la prochaine formation théorique au permis de conduire, inscrivez-vous à la séance d'info du 11 janvier 2022 à 9h à la Maison de l'Eveil au 065/66.30.98.

L'Equipe de la Maison de l'Eveil remercie les personnes qui ont joué le jeu en participant en nombre à l'escape game créatif. Le défi était la conquête de la liberté.

Mais quelle liberté? La vôtre bien entendu! De beaux moments d'expression individuelle et collective à travers l'écriture, l'expression corporelle et le dessin intuitif. Le futur centre d'expression et de créativité a de beaux jours devant lui!

► Les voyages

Faites-vous plaisir avec l'un des voyages organisés en Corse du 16 au 23 avril 2022, en Italie du 1^{er} au 10 octobre 2022.

N'hésitez pas, il y aura du soleil !

Demandez la brochure avec le détail des excursions et les prix au 065/66.30.98 ou athena.maison.veil@gmail.com



Formation théorique
PERMIS DE CONDUIRE
Contactez-nous au 065/663098

Séance d'information
Maison de l'Eveil asbl
Le mardi 11 janvier 2022 à 9h00 à la Maison de l'Eveil

La formation (15 matinées)
- s'adresse aux personnes à partir de 18 ans et domiciliées à Colfontaine
- s'adapte au rythme de chacun
- donne accès aux simulations d'examen
- prévoit des séances de révision complémentaires
- vous accompagne du début de l'apprentissage jusqu'au centre d'examen

En route vers la liberté !

ASBL Maison de l'Eveil - 065/663098 - contact@maison-veil.be
12, Rue d'Orléans - 7340 Colfontaine

L'ADL de Colfontaine vous informe

Weekend du Client (samedi 02 et dimanche 03 octobre)

Le Weekend du Client s'est déroulé à Colfontaine les samedi 02 et dimanche 03 octobre 2021.

A cette occasion, 30 commerces participants ont remercié leurs clients de leur fidélité au moyen d'un petit cadeau, d'une attention particulière.



Commerçants et indépendants : comment soigner son marketing Digital et accroître sa visibilité sur le net

Quelques outils professionnels gratuits pour accroître votre visibilité – avantage d'une vitrine digitale

Création d'une page « Facebook » professionnelle à distinguer de votre propre page personnelle

Il suffit d'illustrer vos activités, produits ou services en créant des posts (min-articles) et partager des photos et/ou des vidéos ; organiser des événements « live » pour fidéliser votre clientèle

Création d'une page Instagram

Sachez que vous pouvez le faire en quelques minutes : il vous suffit de lier une page Facebook (existante ou créée pour le moment) à votre compte Instagram et le tour est joué.

1. Pour continuer, lancez l'application officielle Instagram sur votre appareil Android ou iOS, connectez-vous à votre compte (si nécessaire), allez sur l'écran de votre profil et appuyez sur le bouton (≡) dans le coin supérieur droit et sélectionnez l'élément Paramètres dans le menu de droite.
2. À ce stade, sur l'écran qui s'affiche, appuyez sur le bouton Compte > Passer à un compte professionnel et choisissez le type de compte professionnel que vous souhaitez créer : Créateur, si vous souhaitez passer à un compte optimisé pour les professionnels individuels, ou Entreprise, si vous souhaitez passer à un compte optimisé pour les entreprises.

3. Appuyez ensuite sur le bouton "Suivre" ou "Continuer" et sélectionnez l'une des catégories de compte dans la liste (vous ne devez le faire que si vous avez choisi de passer à un compte Créateur). Choisissez ensuite une page Facebook pour faire le lien avec le compte que vous avez ou, si vous n'en avez pas pour le moment, créez-la maintenant : sélectionnez Créer une nouvelle page Facebook et suivez les instructions fournies par Instagram pour compléter l'opération. Enfin, vérifiez vos coordonnées et, si tout va bien, appuyez sur les boutons Suivant, OK et Terminer.

Création d'une fiche « Google My Business »

Gratuit à partir d'une adresse professionnelle gmail

Comment la créer ?

1. S'inscrire sur https://www.google.com/intl/fr_be/business/be
2. Saisir les coordonnées et les informations demandées ; compléter la fiche d'identité (dénomination – coordonnées – contacts – horaire...)
3. Lancer le processus de validation (un code sera envoyé par courrier de la part de Google attestant de la géolocalisation de votre commerce/entreprise/établissement)
4. Après validation, votre page « Google My Business » est activée, optimisez-la !!

Ils se sont récemment installés...

- **King Chicken (rôtisserie)** – Place de Wasmes, 17 – Tel: 0455/11 55 74 – [f](#) "King Chicken"
- **Seconde vie** (vêtements seconde main) – Place de Wasmes, 24 – [f](#) "Seconde vie (groupe)"
- **Les créations de Blandine Velégieux** (articles et vêtements pour bébés) – 0494/59 29 10 – [f](#) "les-creations-de-blandyne-velégieux" – www.lescreationsdeblandynevelegieux.com
- **M^{me} Thaulez** – infirmière à domicile – 0497/38 81 34

Vous envisagez la création ou la reprise d'une activité économique, commerciale, touristique ? Venez nous rencontrer sur base d'un rendez-vous via adl@colfontaine.be ou 065/88 73 17 ou 18

Pas encore dans l'annuaire des commerçants et indépendants ?

Les commerces, entreprises, professions libérales et acteurs économiques colfontainois sont repris progressivement dans l'annuaire disponible sur le site Internet (www.colfontaine.be – onglet « annuaire »).

Avis aux indépendants qui ne s'y trouvent pas encore : 2 possibilités : remplissez le formulaire disponible sur le site ou envoyez un mail à service.adl@colfontaine.be



► Heures d'ouverture

Implantation de Pâturages

Place de Pâturages, 19 – Pâturages

Bibliothèque:

Mardi: 9h – 13h et 16h – 18h
 Mercredi: 9h – 18h
 Jeudi: 9h – 13h
 Vendredi: 15h – 18h
 Samedi: 9h – 13h

EPN: Accès libre:

Mardi: 9h30 – 12h30
 Mercredi: 14h – 18h
 Vendredi: 16h – 18h
 Samedi: 9h30 – 12h30

Implantation de Wasmes

Rue des Alliés, 84 – Wasmes

Bibliothèque jeunesse et ludothèque « Aux marches du palet »:

Mercredi: 14h – 17h
 Samedi: 9h – 12h
 Fonds local: Uniquement sur rdv

Contact

Par téléphone : 065/88.74.40 ou par mail : bibliotheques@colfontaine.be

Les règles sanitaires en vigueur doivent être encore respectées (à ce jour) : port du masque, désinfection des mains, sens de la visite, distanciation sociale etc.

► Reprise des activités

L'évolution des conditions sanitaires permet une reprise progressive des animations.

Depuis fin septembre, bibliothèque, ludothèque et espace public numérique voient revenir les différents publics au sein de leurs infrastructures. Pour le plus grand plaisir de tous !



► Nouvelle page Facebook 2021



Scannez le QR code ou rejoignez-nous sur la page « Bibliothèque communale de Colfontaine »

Animations jeunesse

Soirée pyjama: « Un doudou, un livre et au lit »



Viens avec ton pyjama et ton doudou, écouter des histoires du soir

Vendredi 17

décembre de 18h30 à 20h

A la ludothèque « Aux marches du palet » de Wasmes - Rue des Alliés, 84

Pour les enfants de 3 à 5 ans accompagnés de leurs parents

Conteuse: Debora Charles

PAF: 4€

Réservation indispensable (places limités): 065/88.74.40 ou bibliotheques@colfontaine.be

Heure du conte: « La neige et le froid »



Des histoires plein les yeux...

Mercredi 22
 décembre de 15h à 16h

A la ludothèque « Aux marches du palet » de Wasmes - Rue des Alliés, 84

Pour les enfants de 3 à 5 ans accompagnés de leurs parents

Conteuse: Debora Charles

PAF: 2€

Réservation indispensable (places limités): 065/88.74.40 ou bibliotheques@colfontaine.be

► Et pendant ce temps-là...

Poursuite du travail de mise à jour du catalogue dans le logiciel Decalog par toute l'équipe :

En date du 19 octobre, 33 555 ouvrages ont été réencodés.

Expressions bien de chez nous

« **A trop prouvé, tu t'imbrouyes** »

Trop de preuves risque de faire douter de sa bonne foi

« **Ca n'est gné rôse ét violète què d' s'in dalér gratér nwarète** »

Le métier de mineur ne donnait pas plaisir à le pratiquer

« **Quand t'as é cras né, c'è-st-a ti a t' mouchér** »

Qui se sent morveux, qu'il se mouche

« **C'est si fontr què d'è mès moléts qui r'vièt'té pa d'avant** »

Se dit d'un alcool très fort

« **L'amitié, c'est come lès panes: c'est pal timpête qu'on wot lès ciènes qui tièt'té** »

L'amitié n'est pas éternelle

« **On n' sarot gné sakiér dël farène d'è sac dè souyégn** »

A l'impossible, nul n'est tenu

(Source : El saveûr du borégn... la saveur du borain: Proverbes, métaphores et expressions populaires en picard de la région du Borinage / Yvon DRAUX; Georges LARCIN; Georges QUINET, Micromania, Cerfontaine, 2012, [N°INV: FL2416])

Le fonds local a besoin de vous

Le fonds local et régional se veut un lieu de conservation et de mémoire du patrimoine local. Vous pouvez contribuer à enrichir ce fonds. Nous sommes en recherche constante de tout document qui aborde le patrimoine local sous toutes ses formes: Cartes postales, photos, affiches, publicités, films, livres, revues, diapositives, dépliants politiques, ... Nous pouvons nous déplacer pour venir chercher ces documents et faire des copies ou scans de documents que vous désirez conserver.



► Espace Public Numérique



« **Digital Travellers** »

Au cours des derniers mois, toujours dans le but de satisfaire au mieux les usagers, votre animatrice EPN a participé au projet de formation « Digital Travellers ».

Né d'une étroite collaboration entre 6 partenaires européens et soutenu par l'Union Européenne, ce projet vise à lutter contre la fracture numérique par le biais des bibliothèques.

« Bibliothèques Sans Frontières Belgique » a soutenu des bibliothécaires, animateurs et bénévoles en renforçant leur formation d'aidant numérique et en mettant à leur dispositions des ressources pédagogiques. Echange de bonnes pratiques et accompagnements personnalisés ont rythmé les séances de formation en ligne.

► Recette d'antan en direct du Farceur

« **Èl bière Darbisse** » : la bière Darbyste

Ingrédients :

500 gr. d'orge, 500 gr. de blé, 400 gr. de figues séchées (24 figues), 500 gr. de sucre fin, 2 blancs d'œufs, 10 litres d'eau, une quinzaine de grandes bouteilles munies d'un bouchon mécanique à ressort, une grande cruche en grès de 10 à 15 l.

Recette :

- Remplir un récipient avec 10 litres d'eau, l'orge, le blé et les figues.
- Après +/- 10 jours, quand les figues reviennent à la surface, les enlever.
- Battre les blancs d'œufs en neige et les incorporer à la mixture (mélanger doucement avec une spatule).
- Laisser reposer +/- 4 jours et enlever les impuretés qui remontent.

- Écumer, ajouter le sucre et laisser à nouveau reposer +/- 4 jours.
- Mettre en bouteille (résistante à la pression).
- La bière est prête à consommer 4 à 5 jours après la mise en bouteille.

(Source : Dictionnaire français-picard borain : le trésor lexical du Borinage, Micromania, Charleroi, 2021, [N°INV : COLF0000020865])
(Source : https://www.marmiton.org/recettes/recette_biere-darbyste_25072.aspx)





